

FICHE TECHNIQUE CLIENT

 Produit **Essuie-mains SCOTT® Performance - Format Standard**
 Code **06661 020**

 Date: **20/04/07**
 Remplace : **06661 010**
DESCRIPTION DU PRODUIT

Essuie-mains SCOTT® Performance Format Standard, AIRFLEX*, Blanc, 1 pli

BOBINE MERE

Composition		Données spécifiques
Fibres vierges	%	30 %
Fibres recyclées	%	70 %
Méthode de blanchiment		Sans Chlore
Taux de cendres		<7 %
Embossage	Oui/Non	Non

PRODUIT FINI

Caractéristiques		Données spécifiques
Format	Plié/roulé	Plié
Couleur		Blanc
Grammage/Nbre de plis	g/m ² /Nbre plis	35/1
Epaisseur	mm/ produit	0.25
Capacité d'absorption eau	g/m ²	180
Vitesse d'absorption eau	sec	2.5
Résistance sèche sens machin	N/m/ 2 plis	420
Résistance sèche sens travers	N/m/ 2 plis	345
Résistance humide sens travers	N/m/ 2 plis	100
Blancheur	%	73
Nombre de formats		180
Longueur du format	mm	315
Largeur du format	mm	215
Hauteur du paquet	mm	130

ELEMENTS LOGISTIQUES

Unité de vente		15 paquets sous manchons papier par caisse
Dimensions de la caisse	L x W x H cm	53 x 38 x 21,8
Poids net de la caisse	Kg	7
Poids brut de la caisse	Kg	7,1
Type de palette		0.5 Euro
Nbre de caisses/par palette		20
Nbre de caisses par couche		4
Nbre de couches par palette		5
Type d'emballage – ss/conditionnement-conditionnement		Papier / Poly
Code EAN		5033848009763
Code ITF		5027375010941
Code appareil distributeur		6962 – 6973 - 9962

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Technologie AIRFLEX* : 2 plis en 1
REMARQUE

Ces données ont été obtenues à partir d'échantillons prélevés en vue de représenter le produit standard. Elles sont communiquées à titre purement indicatif. Un complément d'informations peut être fourni sur demande.

DECLARATION DE CONFIDENTIALITE

Les présentes spécifications, de même que leur contenu d'informations confidentielles, sont la propriété de

N/A : Non applicable

FICHE TECHNIQUE CLIENT

Produit **Essuie-mains SCOTT® Performance - Format Standard**
Code **06661 020**

Date: **20/04/07**
Remplace : **06661 010**

Kimberly-Clark. Les copies et les originaux, ont valeur de secrets commerciaux, et ne doivent être produits qu'en cas de nécessité absolue.